

Luxembourg, le 22 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Sports :

*« Pierre angulaire du mouvement sportif luxembourgeois, les fédérations sportives organisent non seulement les compétitions nationales, mais gèrent également les licences, procèdent aux sélections correspondantes, tout en s'occupant simultanément de la promotion et du développement de la discipline sportive.*

*Afin d'honorer cet engagement qui repose largement sur le bénévolat, le ministère des Sports accorde, sous certaines conditions, des subsides pour l'occupation du personnel technique et administratif des fédérations.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Sports :*

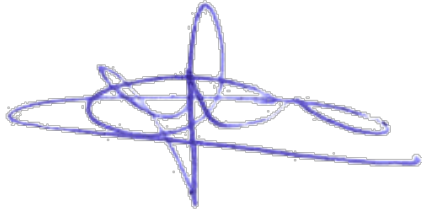
- Combien de fédérations sportives bénéficient actuellement d'une aide étatique pour l'occupation d'un secrétaire administratif, d'un directeur technique fédéral, respectivement d'un gestionnaire fédéral ?*
- De combien de tâches subsidiées s'agit-il effectivement ?*
- À combien s'élève le total des subsides accordés ? Est-ce que les postes budgétaires afférents ont été chaque année épuisés complètement ?*
- Quelle est l'évolution des subsides accordés au cours des derniers trois ans ?*
- Combien de fédérations se partagent, sur base conventionnelle, un secrétaire administratif ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

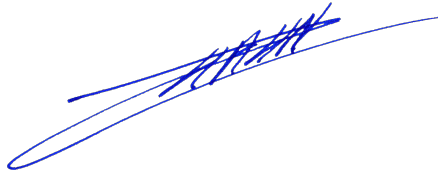
Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Claude LAMBERTY  
Député



Max HAHN  
Député